

### Rapports de comités

Comme le Canada regroupe au sein d'un même pays de nombreuses cultures et de nombreuses races différentes et qu'il a prouvé son attachement envers l'indépendance, l'autodétermination et le développement économique et manifesté la ferme volonté d'essayer de tenir en échec l'oppression et le racisme, le Canada a joué un rôle de premier plan au sein de cette association internationale très sympathique, et dans le monde entier. C'est surtout dans la lutte contre l'apartheid que le Canada s'est distingué au sein du Commonwealth, supplantant la Grande-Bretagne dont le gouvernement tarde à comprendre que la justice doit être rendue sans équivoque ou sans délai.

Comme l'a signalé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, les Canadiens et le Parlement du Canada considèrent qu'il faut laisser le sectarisme de côté et examiner le problème de l'apartheid sous l'angle de la justice. Nous sommes tous d'accord avec le premier ministre (M. Mulroney) lorsqu'il a dit ceci: «Si certains changements élémentaires ne se produisent pas en Afrique du Sud, nous sommes disposés à invoquer des sanctions impitoyables contre ce pays et son régime répressif. Nous devons peut-être rompre complètement les relations avec l'Afrique du Sud si aucun progrès n'est réalisé dans l'abandon du régime de l'apartheid.»

Le fait que l'on ait attendu aussi longtemps pour prendre les initiatives promises nous préoccupe toutefois. Le régime sud-africain n'est pas devenu moins mais plus oppressif; il est devenu plus récalcitrant au lieu de devenir plus conciliant. Des milliers de personnes ont du quitter leur maison en raison de l'application impitoyable de la politique de création d'États noirs, qui existe toujours. Des milliers d'autres, notamment de tout petits enfants, ont été emprisonnées, torturées et tuées dans l'état d'urgence actuel. En manipulant honteusement un peuple torturé, on a dressé les noirs contre les noirs, ce qui permet au régime subversif de cacher aux autres pays du monde les détails peu reluisants de son abominable oppression.

Même si nous nous réjouissons de l'exemple donné au monde entier par notre gouvernement, il convient de préciser, ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a omis de faire, que les Canadiens attendent davantage, comme on a pu si bien le constater il n'y a pas plus de neuf jours, à l'occasion de la rencontre de différents groupes adversaires de l'apartheid, qui s'est tenue à Montréal.

Comme on le dit dans les rapports du comité spécial mixte sur les relations internationales du Canada et du comité des droits de la personne de la Chambre des communes, ces groupes réclament immédiatement l'imposition obligatoire de sanctions économiques impitoyables et universelles à l'Afrique du Sud.

Comme mon collègue libéral, nous croyons que le Canada doit donner le ton, qu'il doit servir de modèle aux autres pays. Nous avons toujours prétendu que le Canada servait de modèle quand il appliquait des sanctions à la mesure de ses possibilités. Nous avons trop hésité à faire ce que nous pouvions et aurions dû faire. Je sais que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a en poche l'autorisation ministérielle de décréter d'autres sanctions. Nous sommes d'avis, dans mon parti, et la plupart des Canadiens pensent comme nous, qu'il devrait passer aux actes maintenant pour que le Canada puisse donner le

ton et l'exemple, surtout à la mère-patrie, au cours de la conférence des pays du Commonwealth qui aura lieu à Vancouver l'automne prochain.

A l'égal de tous les députés sans aucun doute, je me félicite de ce que le gouvernement ait décidé, par l'entremise du premier ministre, d'aider davantage les pays de la ligue de front qui souffriront le plus, comme il l'a fait remarquer, des mesures de déstabilisation déclenchées par l'Afrique du Sud. J'espère que le secrétaire d'État s'est fait l'écho fidèle du gouvernement lorsqu'on lui a demandé, la semaine dernière, aux audiences du comité, si le Canada collaborerait avec d'autres pays pour aider ces États à se protéger contre l'agression sud-africaine, à protéger des institutions que nous avons contribué à financer pour améliorer leurs services de transport et pour assurer leur croissance et leur développement économiques. Nous ne leur aurons pas été d'un bien grand secours si nous nous contentons de leur fournir une aide au développement tout en regardant un régime militaire détruire nos efforts.

Toujours dans cette optique, nous ne devons pas oublier nos engagements envers la Namibie. Nous ne devons pas hésiter à signaler publiquement l'incohérence de notre aide aux pays de la ligue de front, puisque les Américains accordent 100 millions de dollars aux alliés de l'Afrique du Sud pour saper le régime de l'Angola et pour empêcher la libération de la Namibie.

Nous nous joignons à tous les partis pour affirmer notre foi dans la justice, surtout envers la majorité en Afrique du Sud. Mais comme nos concitoyens, nous espérons que le Canada n'hésitera pas davantage à faire ce que tant de gens lui demandent de faire, à savoir prendre la direction des opérations dans la lutte contre l'apartheid.

**Des voix: Bravo!**

\* \* \*

### COMPTES PUBLICS

#### PRÉSENTATION DU 4<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**Mlle Aideen Nicholson (Trinity):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le quatrième rapport du comité permanent des comptes publics. Il concerne la gestion des bandes indiennes et des crédits qui leur sont affectés.

Dans sa décision de 1984 sur la cession de bandes indiennes, la Cour suprême du Canada a reconnu au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien des obligations de fiduciaire envers les Indiens, et elle accordé 11,7 millions de dollars de dommages à une bande indienne. Les tribunaux sont actuellement saisis d'une centaine de poursuites semblables contre la Couronne; le quart d'entre elles comportent des demandes d'indemnisation qui représentent un passif éventuel de 1,77 milliard de dollars. Les autres poursuites ne sont pas chiffrées.

Le comité permanent des comptes publics est d'avis qu'il faut accorder aux actifs des Indiens la même attention que ce à quoi l'ensemble des Canadiens s'attendent de la part d'un fiduciaire professionnel. D'autre part, le ministère doit protéger la Couronne contre d'autres obligations judiciaires.